

Recevez l'indulgence du Jubilé 2025



Don de Dieu pour nous-même et pour les morts.



Basilique Notre-Dame de Montligeon, statue de Notre-Dame Libératrice. Jésus accueille une personne au paradis.

Chaque jour à Montligeon et dans de nombreuses églises du monde, il est possible de bénéficier d'une indulgence plénière, pour soi-même ou pour un défunt. Suivez le guide.

Accueil : 00 33 2 33 85 17 00
sanctuaire@montligeon.org
www.montligeon.org

26, rue Principale - CS40011
61400 La Chapelle-Montligeon
France



**Notre-Dame
de Montligeon**

Demander l'indulgence jubilaire est un acte d'amour et d'espérance

Le pape François a déclaré une année sainte en 2025. « Le temps est venu d'un nouveau Jubilé pour offrir l'expérience vivante de l'amour de Dieu et raviver l'espérance dans les cœurs ».

Le besoin d'être libéré du péché et de ses conséquences

La confession est la première libération. Elle nous assure que Dieu pardonne nos péchés, surtout ce dont nous avons le plus honte. Elle permet au Seigneur de guérir notre cœur. Nous sommes alors réconciliés, rétablis dans son amitié.

La deuxième libération à vivre concerne les conséquences du péché. Nous le sentons bien, notre péché laisse des traces, qui nous abîment et blessent notre entourage. Nous avons besoin d'en être libérés. Le mal doit être réparé, complètement.

Sur la terre, nous pouvons réparer les conséquences des péchés par des actes d'amour envers Dieu et les autres : la prière, la charité, la pénitence. Ces actes contribuent à notre guérison intérieure.

Après la mort, il est encore possible de réparer : c'est alors Dieu lui-même qui nous purifie au purgatoire. Il nous guérit par son amour infini, « par les battements de son cœur ».

Découvrir la miséricorde illimitée de Dieu avec l'indulgence

Nous avons parfois la tentation de porter seul les conséquences de notre péché, ou de nous enfermer dans le désespoir.

Or, Jésus s'est offert pour nous sur la croix. Son sacrifice a mérité une fois pour toutes le pardon et la réparation de tous les péchés.

Par l'indulgence plénière, la miséricorde illimitée de Dieu est offerte pour réparer et nous guérir complètement des conséquences de nos péchés.

On peut demander cette indulgence pour soi-même, ou pour un défunt : l'Église présente alors ce don à Dieu pour que cette personne soit accueillie au paradis avec tous les saints. L'indulgence manifeste ainsi la solidarité entre les vivants et les défunts.

Chaque jour à Montligeon, jusqu'au 28 décembre 2025, il est possible de demander une indulgence plénière, offerte pour soi-même ou pour un défunt. Voici les cinq conditions à remplir, si possible le même jour.

1. Rejeter le péché

Prendre la décision de fuir le péché et de se repentir réellement.

2. Recevoir le pardon de Dieu

Nous avons besoin de l'aide de Dieu. Appuyons-nous sur Lui, et non pas sur nos propres forces. Rendez-vous à la permanence de confession (horaires page 4). Le pardon de Dieu doit être reçu sous une vingtaine de jours ; et peut valoir pour plusieurs indulgences.

Si vous n'êtes pas baptisé, avez-vous pensé à demander le baptême ?

3. Communier

Recevoir le corps du Christ pour être uni à Lui et être fortifié.

4. Prier pour le pape

Par exemple un « *Notre Père* » et un « *Je vous salue Marie* » pour le pape François.

5. Prière, miséricorde, pénitence

Ici à Montligeon, participer au choix :

- à la messe,
- aux laudes ou aux vêpres,
- au chapelet ou au chemin de croix,
- à l'adoration eucharistique conclue par le « *Credo* », le « *Notre Père* » et l'invocation à Notre-Dame Libératrice.

Ou bien chez soi, accomplir au choix :

- une œuvre de miséricorde, exemple : visiter une personne malade,
- un acte de pénitence, exemple : jeûner un vendredi.

Une seconde indulgence par jour pour un défunt

Durant le jubilé 2025, il est possible de demander une seconde indulgence plénière chaque jour pour une âme du purgatoire, à condition de communier au cours d'une autre messe et d'accomplir une œuvre de charité. L'Église encourage particulièrement toute œuvre de miséricorde et de pénitence.

Horaires des offices

La vie liturgique au sanctuaire offre chaque jour la possibilité de recevoir l'indulgence plénière.

| | Dimanche & fêtes | Samedi | Semaine |
|-------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| Office des Laudes | 09 h 00 | 07 h 30 | 07 h 30 |
| Messe | 11 h 00 | 08 h et 11 h 30 | 08 h et 11 h 30 |
| Chapelet | 14 h 30 | 17 h 15 | 17 h 15 |
| Adoration eucharistique | 15 h 15 | 16 h 30 à 17 h 15 | 17 h 45 |
| Office des Vêpres | 15 h 00 | 17 h 45 | 18 h 45 |
| Confessions | 15 h 15 à 15 h 50 | 15 h 30 à 17 h 30 | 17 h 45 à 18 h 45 |



<https://montligeon.org/indulgence-jubile2025/>

Prière du jubilé

Père céleste,
la foi que tu nous as donnée
en ton fils Jésus-Christ, notre frère,
et la flamme de la charité répandue
dans nos cœurs par l'Esprit Saint
réveillent en nous la bienheureuse espérance
de l'avènement de ton Royaume.

Que ta grâce nous transforme
en cultivateurs assidus des semences
de l'Évangile qui féconderont
l'humanité et le monde,
dans l'attente confiante des cieux nouveaux
et de la terre nouvelle, lorsque les puissances
du mal seront vaincues,
ta gloire sera manifestée pour toujours.

Que la grâce du Jubilé
ravive en nous, Pèlerins de l'Espérance,
l'aspiration aux biens célestes
et répande sur le monde entier
la joie et la paix de notre Rédempteur.
À toi, Dieu béni dans l'éternité,
la louange et la gloire pour les siècles des
siècles.

Amen.

